

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - Projet éolien à Fontenay

De : Hubert JOUOT

Date : 08/11/2022 12:55

Monsieur le Préfet,

Je vous demande de bien vouloir accorder à la commission un délai supplémentaire de dix jours (report au jeudi 24 novembre) pour vous transmettre son rapport et ses conclusions motivées sur l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée la SAS Eoliennes des Cerises.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération

Hubert Jouot

président de la commission d'enquête